

COMMUNE DE SOUVIGNY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 24 novembre 2020

Le vingt-quatre novembre deux mil vingt, dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de SOUVIGNY régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente route de Moulins (respect des mesures sanitaires COVID-19), en session ordinaire et au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Michel BARBARIN, Maire.

Monsieur a proposé que cette séance se tienne à huis-clos dans le cadre de la pandémie COVID19 - l'assemblée a donné un avis favorable.

Etaient présents :

Michel BARBARIN, Michèle VAGNE, Jean-Paul PETIT, BIDAUT Nathalie, Daniel LACARIN, Marie-Hélène SIMON, Clément GUILLAUMIN, Jocelyne DESPHELIPON, Vincent RONDEPIERRE, Nelly MERITET, Hugues BONNEAU, Céline VERNAUDON, Nicolas LOPEZ, Eric CHERION, Jean-Claude ALBUCHER, Erika LABONNE, Nelly POMMIER.

Etait absent et excusé :

Jean-Claude MAREMBERT qui a donné procuration à Jean-Claude ALBUCHER

Etait absente : Armanda FERNANDES LERO (uniquement pour la délibération 2020-059)

Conformément aux dispositions de l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Céline VERNAUDON a été désignée secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du 28 septembre 2020 à l'unanimité,

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité,

En hommage à Samuel Paty, l'enseignant originaire de Moulins sauvagement assassiné à Conflans-Sainte-Honorine le 16 octobre dernier, Monsieur le Maire a invité l'assemblée à observer une minute de silence.

Lecture des décisions du Maire :

Décision n°2020.003 - portant actualisation des tarifs de la régie de recettes du musée

Délibération n°2020-059 - TRAVAUX DE VOIRIE 2020 - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT - M. PETIT

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 10 février 2020, le conseil municipal a décidé :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel des travaux ainsi qu'il suit :

Dépenses :

Chemin de Champaigue 24 103.00 €

Chemin des Praux 10 255.50 €
Chemin des Marcellins 9 123.50 €
Chemin de Chéry 19 682.00 €

Total des dépenses 63 164.00 €

Recettes :

Aide du Département 18 949.20 €
Autofinancement 44 214.80 €

Total des recettes 63 164.00 €

- D'approuver la réalisation des travaux
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Département au titre du dispositif de soutien pour les travaux de voirie
- De s'engager à inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux au budget 2020.

Monsieur le Maire expose qu'à la suite de la consultation des entreprises, le montant des travaux est inférieur à l'estimation prévisionnelle. Il convient donc de modifier le plan de financement des travaux ainsi qu'il suit :

Dépenses :

Chemin de Champaigue 24 577.00 €
Chemin des Praux 9 086.50 €
Chemin des Marcellins 7 232.00 €
Chemin de Chéry 10 437.00 €

Total des dépenses 51 332.50 €

Recettes :

Aide du Département 15 399.75 €
Autofinancement 35 932.75 €

Total des recettes 51 332.50 €

Il est proposé à l'assemblée, vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 21 novembre 2020, d'approuver le nouveau plan de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne un avis favorable.

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**Délibération n°2020-060 – Création d'aire pour camping-car – ACTUALISATION DU
PLAN DE FINANCEMENT – M. PETIT**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 13 février 2019, le conseil municipal a décidé :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel des travaux ainsi qu'il suit :

Dépenses :

Travaux d'aménagement	87 960.00 €
Raccordement eau potable	1 657.50 €
Raccordement assainissement	4 586.10 €

Total des dépenses 94 203.60 €

Recettes :

Etat - DETR	21 761.03 €
Aide du Département	28 261.08 €
Autofinancement	44 181.49 €

Total des recettes 94 203.60 €

- D'autoriser le maire à solliciter de L'État une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et du Conseil Départemental
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Département au titre du dispositif de soutien pour les travaux de voirie
- De s'engager à inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux au budget 2019.

Monsieur le Maire expose qu'à la suite de la consultation des entreprises, le montant des travaux est inférieur à l'estimation prévisionnelle. Il convient donc de modifier le plan de financement ainsi qu'il suit :

Dépenses :

Préparation dossier permis d'aménager	5 850.00 €
Création branchement eaux usées	4 982.85 €
Raccordement électrique	1 041.00 €
Raccordement eau	1 998.30 €
Création de l'aire de camping-car	66 534.00 €

Total des dépenses 80 406.15 €

Recettes :

Etat DETR	18 292.40 €	23 % (35% x 0.65 coefficient réducteur)
Aide du Département	24 121.85€	30%
Autofinancement	37 991.90 €	47%

Total des recettes 80 406.15 € 100 %

Il est proposé à l'assemblée, vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 21 novembre 2020, d'approuver le nouveau plan de financement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne un avis favorable,

Conseillers en exercice	19
Votants	19
Abstentions	0
Suffrages exprimés	19
POUR	19
CONTRE	0

Délibération n°2020-061 – décision modificative n°1

INVESTISSEMENT :

Dépenses		Recettes	
Articles	Montant	Articles	Montant
• 1641 (16) Emprunts en euros	5 275,00 €	021 (021) Virement de la section de fonctionnement	5 275,00 €
•	5 275,00 €		5 275,00 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses		Recettes	
Articles	Montant	Articles	Montant
• 022 (022) Dépenses imprévues	-19 029,00 €		
• 023 (023) Virement à la section d'investissement	5 275,00 €		
• 64131 (012) Rémunération	13 000,00 €		
• 7391171 (014) Dégrèv. Tf sur prop. non b	754,00 €		
•	0,00 €		

TOTAL DÉPENSES	5275,00 €	TOTAL RECETTES	5275,00 €
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

VOTES

Pour: 19
Contre : 0
Abstention : 0